



HAL
open science

Aux colonies, la guerre ensauvagée

Raphaëlle Branche

► **To cite this version:**

Raphaëlle Branche. Aux colonies, la guerre ensauvagée. Cabanes Bruno; et alii. Une histoire de la guerre du XIXe siècle à nos jours, Le Seuil, pp.472-488, 2018. hal-04282830

HAL Id: hal-04282830

<https://hal.parisnanterre.fr/hal-04282830v1>

Submitted on 13 Nov 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Aux colonies : une guerre sauvage ?

Raphaëlle Branche

Les guerres habitent les territoires colonisés et sont une réalité récurrente de l'histoire impériale. Les premiers moments de contact entre colonisateurs et peuples indigènes peuvent être marqués par une violence armée de la part de ceux qui résistent aux envahisseurs comme de ceux qui tentent de s'approprier richesses et territoires d'autrui. D'autres modalités de contact existent, plus pacifiques, mais elle n'excluent pas ce recours aux armes. Les traités, en particulier, signés entre Européens et Africains ne sont pas des garanties éternelles : ils permettent de stabiliser, un temps, une relation autour d'intérêts réciproques. Mais le rapport de forces peut basculer et la violence revenir. Ainsi, dans les territoires peu à peu colonisés au fil du XIXe siècle, la guerre n'est jamais loin. Elle permet aussi d'agrandir les zones d'influence des empires, soit en luttant contre des forces indigènes organisées, soit contre d'autres colonisateurs - la concurrence entre puissances européennes s'aggravant considérablement dans les dernières décennies du siècle. Instrument de la colonisation, la guerre peut aussi être utilisée pour mettre fin à cette domination : dans plusieurs territoires colonisés, ce sont les armes à la main que les populations se sont soulevées. Certaines guerres furent rapidement matées et restent désignées comme des insurrections ou des révoltes (en Inde en 1857, en Nouvelle Calédonie en 1878, à Madagascar en 1947...); d'autres aboutirent à l'indépendance des territoires. Ce fut le cas notamment de l'Indonésie hollandaise au bout de quatre années, des territoires de l'Indochine française au bout de huit, de l'Algérie après plus de sept ans de guerre, le record étant atteint par les nationalistes des colonies portugaises d'Afrique qui bataillèrent pendant plus de douze ans.

Les territoires coloniaux sont loin des métropoles où se décident les guerres. Cette distance spatio-temporelle a des effets sur les modalités de commandement. L'initiative du terrain est un élément essentiel et la question du dernier ressort est récurrente : ces opérations sont-elles bien dirigées depuis la métropole ? Les autorités politiques ne se laissent-elles pas débordées par des militaires trop entreprenants ? Ne sont-elles pas contraintes de valider a posteriori des conquêtes, des options tactiques, des alliances, décidées localement ? De multiples exemples existent de cette politique du fait accompli. Inversement, cette distance réelle peut devenir un argument pour les gouvernants soucieux de se protéger de ce que les guerres aux colonies peuvent produire d'images contraires à leur pays et à ses valeurs. Car, en dépit de la distance, les événements guerriers peuvent être suivis en métropole et déclencher des émotions populaires ou démocratiques, renforcées à partir de la fin du 19^e siècle par la diffusion massive d'une presse populaire et bon marché qui se repaît régulièrement du pittoresque des guerres aux colonies, quand elle ne choisit pas de dénoncer les violences que certains militaires y commettent. Tout au long du 20^e siècle, l'existence d'une opinion publique métropolitaine et internationale a été un élément à prendre en compte par les belligérants, y compris dans les territoires coloniaux.

Ce chapitre se limite aux empires fondés par des puissances européennes. S'il n'est pas possible de dresser un récit commun pour toutes ces histoires, il est tout de même possible de réfléchir à des points de convergence dans ce mouvement qui a vu ces pays s'emparer en quelques décennies de vastes portions de territoires en Afrique, Asie et Océanie avec le désir de soumettre leurs populations et de les exploiter à leur profit. L'analyse des violences de guerre n'exclura pas celles que déploient, au cours de plus d'un

siècle de domination coloniale, les populations de ces territoires, les indigènes au sens propre : ceux qui sont originaires de ces espaces. Réfléchir sur la guerre aux colonies, c'est en effet prendre en compte non seulement les intérêts et les acteurs européens mais aussi les modalités précises de leurs actions sur les sociétés extra-européennes. Or, celles-ci ne sont pas passives : elles contribuent à donner ses spécificités à la guerre outre-mer, entre projet politique, développement technologique et caractéristiques humaines et naturelles.

Nous observerons les premières guerres de conquête et les effets de ces premiers affrontements. Puis nous nous interrogerons sur le poids des images que les Européens se font des indigènes dans les violences qu'ils s'autorisent à commettre et à ordonner. Nous analyserons, ensuite, plus en détail les types de violence déployées sur ces territoires et contre ces sociétés en constatant que s'y mêlent des violences présentées comme rustiques et adaptées au terrain et des violences pensées comme modernes et représentant la maîtrise technique et technologique du colonisateur. Enfin, la dernière partie de ce chapitre s'interrogera sur les leçons tirées de ces guerres menées en territoire colonial, ce qui amènera à questionner de nouveau leurs spécificités.

Faire l'empire, faire la guerre

Les camps opposés partagent rarement la même interprétation de ce qui se joue sur le terrain. Ils choisissent rarement le même mot pour le désigner : « jihad » contre « guerre », « national revolt » contre « military mutiny », « révolution » contre « pacification », « guerre d'indépendance » contre « opérations de police ». La prise de pouvoir commence par les mots et la victoire comme la défaite se traduisent en mots. Imposer ses mots, c'est imposer son interprétation et prendre le pouvoir au-delà de l'instant en justifiant à plus long terme un ordre politique. Tout au long de cette entreprise coloniale, les juristes internationaux ont aussi été soumis à ces impératifs : choisir un mot, c'était embrasser une interprétation. Ils ont hésité entre « guerre » et « conflit armé », plus vaste, plus flou et opté, au fil du 20^e siècle, majoritairement pour « conflit armé » qui permettait d'englober les conflits non internationaux et de prendre en compte davantage le rôle des civils. Dans ce chapitre, nous avons préféré garder le mot « guerre », choisi pour l'ensemble du volume, mais sans négliger ses multiples formes et les différents contextes d'apparition de violences armées organisées, articulées à un projet politique : le colonialisme.

Les armées européennes prennent appui sur les côtes, avancent ensuite, avec la colonisation, en tache d'huile pour reprendre une des tactiques prônées par Gallieni lors de la conquête Madagascar, ou grâce à des pénétrantes le long des fleuves ou de voies ferrées construites à l'occasion. Elles cherchent à conquérir un territoire ou à consolider une domination. En face d'elles, d'autres troupes résistent à la conquête ou tentent de mettre fin à la domination. Ces guerres sont asymétriques car ceux qui se font face n'ont pas les mêmes forces, que l'on considère la technologie militaire ou les ressources économiques et humaines mobilisables. L'asymétrie n'est cependant pas toujours dans le même sens. Ainsi les réseaux religieux mobilisés face à elles surprennent les armées coloniales et donnent un avantage certain à leurs adversaires. Le ralliement de la grande confrérie de la Rahmánya à la révolte dirigée par el Moqrani constitue ainsi un approfondissement de l'affrontement contre les Français au printemps 1871, en particulier dans l'Algérie centrale. De même la mobilisation des réseaux de sanctuaires et de prophètes par les Shona fidèles du culte du Mwari fournit le combustible de la révolte

armée contre les Britanniques en Rhodésie du Sud en 1896-1898, avec des rejeux jusqu'en 1903.

Ce n'est qu'à cette époque, à la fin du XIXe siècle, que la supériorité technologique des Européens s'impose. Jusque là il arrive que les troupes qui s'opposent soient équipées des mêmes fusils, du même armement comme c'est le cas des Britanniques lors de la première guerre face aux Afghans entre 1839 et 1842. Jusqu'à la fin du siècle, la suprématie européenne n'est pas assurée. La colonisation s'accompagne de guerres longues et coûteuses en vies, comme en Algérie où la France met plus de vingt ans à s'implanter. Elle n'est pas sans être marquée par des défaites retentissantes jusqu'en métropole lors de véritables batailles comme à Isandlwana en 1879 où moins de 2000 Britanniques doivent s'incliner contre des Zoulous dix fois supérieurs numériquement ou à Addoua où les Italiens sont battus par les troupes de Ménélik II en 1896. Face aux ambitions colonisatrices des Européens, les populations indigènes se défendent en mobilisant alliances et réseaux, en pratiquant trafic d'armes et recrutement de personnel. Certains hommes règnent sur des territoires importants dont ils obtiennent l'allégeance par la force ou la conviction. On peut penser ici à Abd el Kader qui parvient à réunir sous sa bannière la plupart des tribus de l'Ouest de la régence ottomane d'Algérie jusqu'aux tribus du centre et à tenir en échec les troupes françaises pendant près de vingt ans. Comme lui, Samori Touré, en Afrique de l'Ouest, sait allier traités avec les Français et reprises des hostilités. Comme lui, il puise les fondements de sa domination dans le domaine religieux autant que politique. Il parvient à constituer un vaste empire wassalou englobant des populations du Sénégal, du Mali et de la Côte d'Ivoire actuels et à former une armée bien équipée et organisée sur le modèle européen en pelotons et compagnies pour les fantassins, escadrons pour les cavaliers. Il n'est vaincu qu'en 1898 après près de dix ans d'affrontements.

A l'exception des Ethiopiens à Addoua, en effet, le siècle se termine partout par le triomphe des Européens. La domination coloniale s'étend sur quasiment toute l'Afrique et une grande partie de l'Asie. La défaite militaire de l'empire ottoman lors de la Première Guerre mondiale ajoute au tableau de chasse colonial européen les anciens territoires de la Sublime Porte au Moyen-Orient.

Les succès militaires des Européens prennent un visage particulier sur les terres qu'ils entendent coloniser. Il s'agit, en effet, non seulement de prendre les terres mais aussi de soumettre les populations et de s'assurer de leur docilité voire de leur ralliement. L'empire doit faire entendre l'ampleur de son pouvoir. Pour ce faire, les guerres peuvent s'accompagner ou être suivies de grandes violences sur les populations civiles. On pratique ainsi aux colonies des violences ciblées dans le but d'éradiquer toute capacité de résistance et on vise les populations civiles pour les dominer ou les éliminer. Les populations qui se sont opposées aux armées européennes prennent en particulier la mesure de leur capacité de vengeance. C'est le cas de la tribu Hachem Gharaba dont les militaires français jurent qu'ils la rayeront de la carte, comme plusieurs autres tribus d'Oranie et de Kabylie. La politique dite de la terre brûlée est systématique : non seulement les Français détruisent par le feu maisons et récoltes mais ils tuent le bétail et coupent les arbres fruitiers. Il s'agit d'empêcher toute renaissance de la révolte, d'étrangler économiquement les populations. Les Britanniques pratiquent aussi cette atteinte en profondeur aux populations. Au début du 19^e siècle, en Tasmanie et dans le Queensland, ils vont jusqu'à exterminer les Aborigènes dans le but de faire table rase pour l'implantation des colons. Plusieurs décennies plus tard, dans l'Est du Soudan, afin de saper les soutiens des troupes mahdistes, ils optent pour un blocus maritime qui coupe

toute voie d'approvisionnement en grains : ils utilisent délibérément la famine comme arme contre les populations à partir de 1889.

S'il peut le devenir, le colonialisme n'est pourtant pas exterminateur par nature. En revanche, les empires qui se développent au 19^e siècle ont besoin, comme leurs prédécesseurs, de pouvoir compter sur l'absence de révolte des populations indigènes alors même que les forces militaires disponibles pour garder les empires sont faibles. Il est donc nécessaire de produire de l'allégeance, d'organiser des collaborations avec certains secteurs des sociétés et, aussi, de donner à voir un pouvoir terrorisant si nécessaire. C'est le sens des représailles collectives pratiquées dans tous les empires et dont le principe est toujours le même : faire payer à tous les actions de quelques uns afin d'éviter que ces individus ne soient soutenus par le collectif et de dissuader quiconque de rejoindre le camp rebelle. Ces mécanismes de contrôle des corps par une violence délibérément collective visent précisément à briser les liens qui peuvent unir des populations objectivement touchées par la même domination économique et politique. Diviser est toujours l'instrument du pouvoir. C'est aussi cette logique qui prévaut quand les autorités britanniques entreprennent de rééduquer les Kenyans qui ont pris les armes en 1952 contre la dépossession foncière majeure en œuvre notamment dans la Rift Valley. Les prisonniers Mau Mau sont intégrés dans un système de camps appelé le « pipeline » : on progresse vers la liberté, à travers le pipeline, en fonction de son degré d'ajustement au discours imposé par la puissance coloniale. Les prisonniers sont ciblés un par un afin de produire de la désaffiliation au groupe rebelle et de les réinsérer dans une société kenyane qui préserve les intérêts convergents des colons britanniques et de leurs alliés indigènes. En effet, au Kenya comme ailleurs, les colonisateurs européens se sont entourés de collaborateurs locaux. Appelés loyalistes ici, notables indigènes ailleurs, issus des anciens pouvoirs dominants comme au Maroc ou au contraire choisis parmi leurs opposants comme au Rwanda, ces intermédiaires sont des instruments indispensables des guerres aux colonies.

Qui fait la guerre aux colonies ?

Le recrutement d'individus nés en Afrique, Asie ou Océanie pour mener les guerres de conquête s'explique d'abord pour des raisons d'effectifs : il revient beaucoup moins cher à la métropole et lui offre des troupes sans aucun problème d'ajustement sanitaire, contrairement aux Européens sensibles aux différentes maladies présentes sur ces continents, aux différences de climat et de nourriture aussi. Ainsi sont recrutés, dès les premiers contacts, des troupes qui servent soit comme auxiliaires soit sous un commandement indigène propre. Peu à peu sont aussi créées des troupes indigènes régulières comme les Tirailleurs Sénégalais en Afrique de l'Ouest française, les King's African Rifle en Afrique de l'Est britannique ou encore les Askari des Schutztruppe de l'Afrique orientale allemande ; en Asie, on peut citer les Tirailleurs tonkinois ou les Tirailleurs anamites et, d'une taille bien supérieure, l'Indian Army britannique. Ce sont ces troupes qui font les empires.

Elles sont utilisées parfois très loin de chez elles. Qu'on en juge un peu : Madagascar est conquise grâce à des troupes venues d'Afrique de l'Ouest et la révolte de 1947 matée par des troupes marocaines. Ce sont des troupes algériennes qui participent à la conquête du Maroc à partir de la fin des années 1900. Elles peuvent aussi être utilisées près de chez elles : le colonisateur exploitant parfois des rivalités précédant son arrivée sur le continent et les populations indigènes tirant avantage de ce que le service dans l'armée coloniale peut procurer. Ainsi, pour les individus, on connaît le cas des esclaves de la zone sahélienne qui trouvent dans le service des Tirailleurs de quoi s'émanciper

durablement de leur condition servile. Mais cela vaut aussi pour les communautés. On peut penser aux Askaris qui combattent les Héhés autour du lac Tanganyika pendant trois années à partir de 1891 ou aux habitants du Namasqualand, devenu protectorat allemand, qui fournissent des auxiliaires aux Allemands dans leur lutte contre les Hereros. Ces proximités les exposent d'ailleurs, comme les Dioula considérés comme trop proches des colonisateurs et systématiquement mis à mort lors des révoltes baoulé... provoquant en retour les décapitations des baoulés révoltés par les tirailleurs chargés de les mater lors de la conquête de la région.

Cette connaissance du terrain et des populations locales est un atout indispensable pour les colonisateurs incapables de se débrouiller en territoire hostile sans ces intermédiaires locaux qui acquièrent de ce fait un pouvoir important. Ils ont aussi recours à des violences que les Européens préfèrent se dispenser de commettre, soucieux d'une opinion publique qu'il sera plus aisé de convaincre de la sauvagerie de troupes indigènes que de troupes européennes. Ainsi, en Nouvelle Calédonie, des pratiques guerrières kanakes comme la destruction des cocotiers, le rapt des femmes ou l'anthropophagie sont réinvesties dans la guerre des colonisateurs par les hommes qui se battent à leurs côtés. Lors des deux plus grosses opérations de 1878 et 1917, dans la région de Houailou, Michel Naepels rapporte aussi l'existence d'une prime monétaire à la tête ou aux oreilles coupées. Les hommes qui sont ainsi récompensés servent non pas comme alliés mais comme « auxiliaires » ; ils sont dirigés par leurs propres chefs.

D'autres engagements sont plus formalisés et les hommes colonisés servent alors comme soldats. Les recrutements font parfois appel à des considérations raciales sur les peuples colonisés qui considèrent que certains appartiennent à des « races martiales », plus aptes à faire la guerre, comme les Sikhs du Penjab ou les Gurkhas. Plus largement, en France, le général Mangin défend l'idée, en 1910, que les soldats d'Afrique subsaharienne constituent une « force noire » que la France ne devrait pas s'interdire d'utiliser y compris sur les terrains de bataille européens. Il est entendu et ces hommes servent en masse en Europe pendant les deux guerres mondiales. On fait même appel à des compétences particulières comme dans le cas des tirailleurs de la Côte Française des Somalis dont Vincent Joly rappelle qu'ils sont supposés habiles à se battre au corps à corps et sont privilégiés comme nettoyeurs de tranchées pendant la bataille de Verdun. Des qualités guerrières qu'on leur prête aux défauts dont on les accuse il n'y a parfois pas loin comme pour les troupes marocaines recrutées par la France libre pour constituer la 1^{ère} Armée débarquant avec le général Juin en Italie en 1943. Salués pour leur rudesse et leur courage au combat, ces hommes se rendent coupables de viols massifs en Italie : on met alors en avant leur caractère brutal dont il faut bien s'accommoder mais qui peut conduire à des débordements.

Le service dans l'armée coloniale ne peut-il donc être considéré comme une école de civilisation ? Frottés à la discipline militaire, les indigènes ne peuvent-ils devenir plus civilisés ? Avec Killingray et Clayton on peut en tout cas considérer que, pour beaucoup d'hommes, le cadre militaire est bien le premier cadre colonial. Toujours dirigés par des officiers blancs, ces hommes combattent dans des armées marquées par la discrimination entre colonisés et colonisateurs tout en faisant l'expérience de l'égalité entre soldats et d'une exposition à la mort qui n'épargne pas plus les Blancs que les autres. Ce cadre militaire peut aussi être un cadre de formation et d'émancipation. Il participe de l'autonomie des acteurs indigènes - à l'intérieur d'un système colonial global qu'il ne faudrait prendre garde d'oublier toutefois. Le service des armes se professionnalise pour ces hommes et, au moins jusqu'à la fin de la Première Guerre mondiale, les armées coloniales ne cessent de se battre.

D'un territoire à l'autre, au sein des empires qui se constituent alors, elles développent une culture de guerre spécifique basée sur des tactiques testées ici, améliorées là, telle la tache d'huile que Gallieni invente à Madagascar et que son subordonné Lyautey développe au Maroc. Peut-être a-t-il aussi emprunté certaines pratiques particulièrement violentes expérimentées par le commandant Gérard dans le Menabe et dont la mémoire est encore vive dans le *Discours sur le colonialisme* d'Aimé Césaire plus de cinquante ans après? En tout cas, hommes, expériences et mémoires circulent. David Killingray les a étudiés à propos de l'Afrique occidentale où il a trouvé des inspirations venues de l'Algérie et de l'Indochine tandis que, dans cette même zone, les Britanniques s'inspirent de leurs précédents indiens, égyptiens et sud-africains. Plus largement, l'empire se construit ainsi : par cette armée qui circule d'un territoire à l'autre avec des hommes dont la vie s'identifie pendant des années aux intérêts de la colonisation et qui sont des observateurs privilégiés de la force du colonisateur.

De cette force, ils sont en même temps une des conditions puisque l'empire se maintient aussi grâce à eux. Ils peuvent par conséquent le mettre en danger. C'est ce que les Britanniques apprennent à leurs dépens en 1857-1858 quand les soldats hindous et musulmans recrutés par la British East India Company refusent de déchirer avec les dents le papier qui entoure les cartouches qu'on leur fournit. Celles-ci sont en effet enduites de graisse de porc et de bœuf : les déchirer enfreindrait les interdits des deux religions des soldats. Ceux-ci se révoltent, massacrent des Européens et entraînent dans leur sillage les populations rurales du Bengale qui veulent chasser le colonisateur. La couronne britannique tremble et réorganise l'ordre en Inde à la suite de ce qu'elle préfère considérer seulement comme une « mutinerie ». Des refus de se plier aux ordres coloniaux peuvent aussi précéder le recrutement dans l'armée coloniale qui n'a parfois de volontaire que le nom. En 1916, alors que la pression exercée sur les populations de l'empire s'aggrave car la guerre en Europe s'enlise, des révoltes contre les levées d'hommes éclatent en Algérie et dans l'Afrique Occidentale Française. Elles sont réprimées elles aussi. Mais le risque demeure et jusqu'au bout la loyauté des troupes indigènes inquiète, parfois avec raison. On cherche alors à les compromettre radicalement du côté du colonisateur comme le font les Britanniques avec les milices dites loyalistes au Kenya : non seulement elles sont engagées dans la répression du mouvement des Mau-Mau mais on leur offre des compensations foncières et politiques qui les associent à l'ordre en place. Les Français sont moins généreux avec les harkis qu'ils recrutent massivement pendant la guerre d'indépendance algérienne pourtant l'idée est la même : que leur engagement témoigne de la justesse de la cause du colonisateur et divise les populations indigènes en prévenant leur ralliement aux révoltés.

Ce recrutement de troupes locales peut toujours donner lieu à une lecture politique. Il témoigne que des éléments de la société indigène se sont ralliés. Il permet de soutenir le discours sur les bienfaits de la civilisation apportée par le colonisateur. Et pourtant la guerre menée aux colonies repose sur des méthodes qui interrogent l'idée même de civilisation.

Des violences entre rusticité et modernité

Avant qu'un seul pied botté ne foule les sols d'outre-mer, les Européens ont des images des peuples qu'ils vont rencontrer, forgées notamment par les récits des voyageurs et des missionnaires. L'histoire a légué aussi son lot de représentations : la réputation des pirates de la Méditerranée ou de la mer de Chine n'est plus à faire. Abordant ces côtes, les troupes européennes s'attendent à trouver des guerriers cruels et sanguinaires, des pratiques de guerre sans pitié. William Gallois a montré ainsi que les Français considèrent

leurs ennemis d'Afrique du Nord et notamment de Kabylie comme des animaux sauvages qu'il faut chasser. Ensuite, la période coloniale elle-même produit un formidable réservoir de représentations sur la violence des peuples colonisés. Articulées avec une construction biologique ou culturelle de l'Autre, ces images contribuent à justifier la colonisation.

Face à leurs ennemis, les Européens ont deux discours. Le premier défend la nécessité de répondre à une violence décrite comme sauvage par une violence du même acabit, au besoin en l'anticipant. Les indigènes ne sont censés comprendre que ce type de langage et le mimétisme est présenté comme une adaptation aux conditions du terrain. Le second discours insiste sur l'idée de se montrer supérieur en civilisation aux sauvages que l'on combat. Loin de s'opposer toujours au premier, il peut s'y articuler en considérant que plus vite la guerre sera finie (quels qu'en soient les moyens), plus vite la civilisation pourra triompher.

Ainsi, dès les premières années de la conquête de l'Algérie, le général Boyer exécute sommairement 13 chefs tribaux à Oran. Si on lui reproche alors de ne pas les avoir traduits en justice et de ne pas leur avoir appliqué le droit comme aurait dû le faire un représentant d'une nation civilisée, le général n'est pas pour autant sanctionné. Il est admis qu'il faut terrifier les populations susceptibles de soutenir l'ennemi. L'estimation de la menace est en effet indispensable pour comprendre les violences auxquelles on recourt. Alors que les guerres se multiplient et que le droit international humanitaire se codifie entre la fin du 19^e et la première moitié du 20^e siècle, les différentes protections qui sont organisées excluent en effet les nations non civilisées de leur champ de compétence, ce qui permet de continuer à se battre aux colonies avec la dernière violence. L'exemple le plus édifiant est sans doute celui des balles dum dum, fabriquées en Inde : ces balles de fusil ont une enveloppe entaillée en croix de manière à provoquer une large déchirure quand elle entre dans la peau. Dès la première convention de La Haye de 1899, leur usage est interdit... mais le droit qui s'élabore alors ne concerne que les usages établis « entre nations civilisées ». « Utiliser des balles Dum Dum, tirer sur des cibles civiles, tuer les blessés sur le champ de bataille, tirer sur les prisonniers, pillage et réduction en esclavage : tout ceci est apparu dans le catalogue des guerres coloniales en Afrique de l'ouest fin XIX^e siècle » note l'historien David Killingray et on pourrait élargir son constat à l'ensemble des empires.

Cette figure de l'ennemi, à la fois sauvage et à civiliser, à la fois primitif et à élever sur l'échelle de la modernité, permet de comprendre l'ampleur du répertoire des violences commises dans ces conflits. Pour résumer, on pourrait dire qu'elles vont de la plus grande rusticité et extrême barbarie à la pointe de la technologie militaire en passant par des méthodes en vigueur depuis l'antiquité.

Tout d'abord il faut rappeler que les formes de la guerre qu'ils découvrent outre-mer peuvent être familières aux Européens. On y pratique notamment la guerre de siège, particulièrement classique chez les Bambaras et les Toucouleurs. Des sièges caractérisent aussi les révoltes contre le colonisateur : Delhi est assiégée par les cipayes en 1857 ainsi que Lucknow, le siège de la Résidence, qui subit deux sièges avant d'être reconquise par les Britanniques en 1858. C'est un siège victorieux qui signe l'annexion définitive de l'île d'Açeh après la chute du kraton de son sultan en 1874. Mais c'est une défaite qui marque aussi les esprits en Europe quand les troupes du Mahdi assiègent le général Gordon réfugié à Khartoum et le massacrent en 1885. Le désir de « venger Gordon » anime de nombreux officiers britanniques envoyés ensuite dans la région mais des sièges les attendent encore comme celui du port de Sawakin en 1888 auquel les Britanniques se préparent en construisant des tranchées autour de la ville. La bataille de Gemaizeh leur donne finalement la victoire et permet la levée du siège.

Les batailles sont un autre aspect de cette guerre classique que l'on mène aussi, en particulier en Afrique. Addoua est sans doute la plus fameuse avec 15000 Italiens affrontant des Africains cinq ou six fois plus nombreux et équipés d'une quarantaine de pièces d'artillerie, le 1^{er} mars 1896. Mais il y en a d'autres, notamment de très nombreuses durant la guerre des Boers, incluant le recours au creusement de tranchées.

Pourtant l'image qui prédomine en Europe de ces guerres lointaines se plaît à évoquer des techniques guerrières radicalement différentes, renvoyant les adversaires des Européens à une barbarie caractérisée par la rusticité des moyens et la cruauté des violences. Ces dimensions existent bien : elles sont également caractéristiques de la guerre menée par les Européens dans ces territoires. Ainsi du recours à des petites unités, agissant par surprise, comme l'ont fait les Espagnols contre les Français à partir de 1808 : certaines armées coloniales s'en inspirent et utilisent des colonnes mobiles. C'est avec les troupes locales qu'il recrute à partir de 1827 pour lutter contre le prince Diponegoro que le général De Kock finit par gagner la guerre à Java en 1830 : il les déploie de manière très mobile tout en s'appuyant sur une série de petits forts. Le général Bugeaud et ses officiers s'inspirent aussi explicitement des pratiques locales qu'ils trouvent en Algérie pour vaincre leur adversaire : ils pratiquent ce qu'ils appellent des « razzias », pillant les récoltes, tuant le bétail, allant jusqu'à massacrer prisonniers et civils.

La dimension démonstrative n'est jamais exclue de ce type d'actions. Certaines renvoient à un code de l'honneur que les Européens ne comprennent pas ou ne respectent pas. Ainsi ces guerriers du royaume Ijebu du Nigeria qui tirent debout face aux Britanniques en 1892. Sensibles au rôle des symboles, capables de les utiliser, les Européens récupèrent aussi certaines pratiques notamment le décolllement des prisonniers que les Portugais reprennent à leurs adversaires au Timor Oriental ou la décapitation et l'exposition des têtes des vaincus sur des piques que pratiquent les troupes de Bugeaud en Algérie. Accéder aux systèmes symboliques de ses ennemis permet aussi de les humilier comme le fait le colonel James Neill quand il capture les auteurs des massacres d'Européens au Bengale en 1857 : avant leur pendaison, il leur fait lécher un espace maculé du sang des Européens massacrés dans le but d'humilier ces hommes issus des hautes castes hindoues.

Les Européens arrivent aussi outre-mer avec leurs innovations techniques. La guerre n'échappe pas au discours dominant qui veut que la colonisation apporte aux territoires et aux sociétés colonisées ce que la modernité a permis de produire. Bien plus, l'outre-mer offre des occasions pour tester certaines armes – même si les terrains coloniaux ne sont pas valorisés dans la perspective d'une guerre européenne à venir. La mitrailleuse Maxim, première mitrailleuse auto-alimentée pouvant tirer jusqu'à 600 coups par minute, est ainsi expérimentée très rapidement après sa création à la bataille de la Shangani gagnée contre les Ndébélés au Zimbabwe, le 25 octobre 1893, ou à la bataille d'Omdurman, le 2 septembre 1898, contre les dernières troupes mahdistes deux fois supérieures en nombre. Après l'artillerie, l'aviation est aussi une technologie moderne tout juste utilisée pendant la Première Guerre mondiale en Europe : elle l'est aussi par les Britanniques au Soudan à la même époque ou par les Italiens en Ethiopie en 1936. Au cours de cette dernière guerre de conquête, qui finit de faire de l'Afrique un continent dominé par les Européens, l'Italie choisit aussi d'utiliser les gaz, pourtant interdits par le protocole de Genève de 1925. De l'arsine est envoyée par l'artillerie quand les avions se chargent de répandre de l'ypérite sur les troupes de l'empereur Haili Selassié I. Ces technologies permettent d'emporter la victoire militaire et constituent un facteur important du succès des conquêtes coloniales. Au-delà de la dimension technique, elles démontrent la supériorité de la civilisation européenne et appuient ainsi leur prétention

à dominer légitimement. Lors des guerres d'indépendance, on peut retrouver ce recours idéologique à la technique. C'est en particulier le cas de la torture pratiquée par les militaires français contre les Algériens suspectés de soutenir le camp indépendantiste et dont les violences sont présentées par la presse française comme sauvages, cruelles et caractérisées par la mutilation au couteau. Au contraire, les Français recourent massivement à la torture mais en privilégiant sa forme la plus moderne : l'utilisation d'un générateur électrique permettant d'adapter la dose d'électricité envoyée sur le corps du prisonnier en fonction de son comportement. Contrairement au couteau tranchant, à l'arme froide et qu'il faut utiliser proche du corps de l'ennemi, la génératrice électrique brûle à distance tout en redoublant la violence physique d'une souffrance mentale dont seuls les esprits gardent la trace. Il s'agit, au-delà du moment de la violence infligée, de rappeler à l'ensemble de la population colonisée ce qu'on encourt à provoquer le pouvoir colonial.

La place de la population est en effet essentielle dans ces guerres, qu'on la considère comme soutenant les forces armées indigènes, comme aidant les forces coloniales ou comme enjeu économique. Ce rôle central conduit les Européens à imaginer des camps dans lesquels sont gardées les civils qu'on veut tenir à distance des combats. Ces camps sont clôturés grâce à une technologie nouvelle testée pour les animaux : le fil de fer barbelé. Les premiers sont mis en place par les Espagnols contre les Cubains qui luttent pour leur indépendance entre 1895 et 1898. Les Britanniques les utilisent, les qualifiant de « camps de concentration », contre les Boers qui secouaient leur tutelle entre 1899 et 1902. Ils sont suivis de peu par les Allemands en Namibie contre les Herero en 1904. Lors de la révolte d'Omar Al Mokhtar en Cyrénaïque, les Italiens mettent aussi en place un réseau de camps où ils forcent les populations à s'installer. Les Français font de même en Algérie à partir de 1955, avec le souci de faire de ces camps, qui finissent par regrouper un quart de la population du pays, de nouveaux lieux de vie, les bases d'une nouvelle société, une fois assurée l'étanchéité entre troupes combattantes et civils susceptibles de les aider.

Que ce soit pour la manière d'articuler projet politique (biopolitique même) et opérations militaires ou pour les techniques particulières à favoriser pour vaincre un ennemi recourant à la guérilla et au terrorisme, les guerres aux colonies sont jusqu'à aujourd'hui des sources d'inspiration. Est-il pour autant possible de séparer ces actions de la colonisation elle-même qui en constitue la raison d'être ultime ?

Quelles leçons tirées de ces guerres ?

On l'a déjà dit, la guerre circule dans les empires et les influences sont réelles d'un espace à l'autre, au sein d'un même empire ou d'une même région. Les opérations engagées en Algérie par la France servent plus précisément de matrice et d'inspiration aux militaires qui œuvrent en Nouvelle Calédonie et en Afrique Occidentale dès les années 1850. Au Maroc, en revanche, le précédent algérien n'est plus évoqué que comme un anti-modèle : on est allé trop loin, on a trop violenté les populations civiles. Les Belges ont le même discours quand ils reprennent la colonie du Congo au roi Léopold en 1908, après que des violences répétées ont choqué l'opinion publique nationale et internationale : il faut éviter de répéter les erreurs du passé. Les mains coupées qui sont synonymes de ces exactions sont, dès le début de la Première Guerre mondiale, imputées aux pratiques allemandes en Belgique... dans ce pays on sait ce que peut faire ce type de dénonciation sur l'image de l'ennemi. Dans la guerre contre l'Allemagne, la propagande britannique tire de la récente guerre des Boers quelques leçons sur la manière d'identifier son adversaire à quelques pratiques décrites comme barbare.

Les peuples colonisés aussi sont attentifs à ces usages. Faits prisonniers par le Viet-Minh, les Maghrébins engagés dans l'armée française sont ainsi éduqués politiquement au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et découvrent la force de la propagande. Forts de leur expérience militaire sur le terrain et de ces idées, ils retournent chez eux sans que l'on sache très bien si certains s'attachent à y transférer les leçons vietnamiennes. Le cas algérien est mieux connu : incapables d'obtenir le dessus sur le plan militaire, les nationalistes du FLN médiatisent leur lutte dans le monde entier et arrivent à s'assurer des soutiens décisifs notamment aux Nations-Unies. La dénonciation des méthodes de guerre française participe de leur activité politique pour gagner l'indépendance. Quant aux accusations qui leur sont faites de recourir au terrorisme aveugle, ils les renvoient à leur statut de dominés, réduits à ces violences transgressives par la nature même d'une guerre présentée comme celle du faible contre le fort. Leur succès ultime, en 1962, devient rapidement un modèle pour d'autres peuples, en particulier dans les colonies portugaises.

Pourtant les circulations ne sont pas de simples transpositions. Une attention aux contextes spécifiques permet en particulier de réfléchir à la dimension spécifiquement coloniale des violences utilisées et, plus largement, des guerres menées. Deux exemples permettront de saisir la complexité de cette question : le cas des pratiques génocidaires, d'une part, les guerres contemporaines « contre la terreur », de l'autre.

La question des origines coloniales du génocide perpétré par les nazis est posée à partir du cas du Sud Ouest africain allemand. Après les attaques de campements de colons par des Hereros, la riposte est confiée à un héros colonial, auréolé de la répression qu'il vient de mener contre les Boxers en Chine, le général von Trotha. Sa volonté exterminatrice est attestée par un ordre donné à ses troupes et par sa correspondance avec son supérieur : il force les habitants de la région à fuir dans le désert tout en faisant contrôler les points d'eau par les militaires. Les survivants sont retenus dans des camps : le général veut vider le territoire de ses habitants qualifier de « vermines » et de « rats » pour permettre le développement de la colonie allemande. Au total, on estime que 70 à 80% des Hereros et 50% des Nama perdent la vie entre 1904 et 1908. Pour Jürgen Zimmerer, ces actions préparent les esprits à la destruction de peuples entiers et constituent une archéologie de la pensée génocidaire. Pourtant, si l'ordre d'extermination existe bien, il n'émane pas du haut de l'Etat. Plutôt que de considérer que ces violences témoignent d'une logique génocidaire du colonialisme allemand, Isabel Hull préfère insister sur ce qu'elles doivent à la culture militaire prussienne. On peut aussi relativiser cette dimension en rappelant que d'autres populations souffrent, au 19^e siècle, des intentions exterminatrices d'autres colonisateurs, en Algérie ou en Tasmanie par exemple. Il existe bien des actes de nature génocidaire aux colonies mais ils ne sont pas par essence liés au colonialisme, ni présents exclusivement dans un contexte colonial.

Faire la guerre aux colonies est une réalité labile, ressortissant à un large éventail de pratiques. Pourtant, à la fin du siècle, une idée domine : il y a bien dans ces territoires des caractéristiques que les Britanniques, en particulier, s'attachent à décrire. En 1899, le colonel Callwell, dans *Small wars, their principles and practice*, insiste sur le fait que ces guerres, qu'il qualifie de « petites », opposent des troupes régulières (européennes en l'occurrence) à des forces irrégulières – passant sous silence les formes de guerre conventionnelles qu'on trouve aussi et les armées régulières qui se sont opposées aux troupes coloniales. En 1907, le Canadien William. C. G. Heneker, qui a servi dans les troupes britanniques en Afrique de l'Ouest notamment, publie *Bush warfare* dans lequel il propose à l'armée britannique des adaptations pour vaincre dans ce type de combat. Après la Deuxième Guerre mondiale, les Britanniques continuent à développer une

expertise issue de leurs territoires coloniaux (en Malaisie, en Birmanie, à Chypre) : la doctrine de la counter-insurgency (COIN) vient de là. A cette époque, les Français aussi élaborent une doctrine tirée de leur expérience asiatique. Ils la baptisent « doctrine de la guerre révolutionnaire », la testent en Algérie puis, eux aussi, l'exportent hors de leurs frontières en la modélisant. Le continent américain, Sud et Nord, reçoit des formateurs issus de ces deux écoles de pensée qui diffusent ces modèles militaro-politiques, détachés de leur substrat colonial d'origine. Ce sont ces théories qui sont remises au goût du jour depuis la guerre engagée par les Etats-Unis en Afghanistan puis en Iraq.

Même si elles sont présentées comme adaptées aux conflits en cours, les nouvelles doctrines produites en Occident utilisent les guerres coloniales du passé pour réfléchir en termes d'erreurs et de leçons. On republie certains textes oubliés : tel celui de William C.G. Heneker que le ministère de la défense canadienne présente en 2009 comme le représentant d'une « école canadienne de la pensée tactique » ou *Contre-insurrection* du Français David Galula, sorti en français en 2008, alors que sa publication initiale en anglais après la guerre d'Algérie n'avait reçu aucun écho en France. Son auteur, expatrié aux Etats-Unis, y a fait connaître ses analyses dans certains cercles militaires et politiques et c'est par là que les militaires français l'ont redécouvert dans les années 2000. En 2010, la nouvelle doctrine française en matière de « contre-insurrection » est publiée (elle est révisée en 2013 après les opérations en Libye et au Mali). Destinée au « soutien à un régime ami aux prises avec une insurrection sur son territoire », elle affirme très nettement que l'armée doit avoir un rôle politique par des formulations telles que « la contre-insurrection apparaît plus que toute autre forme de stabilisation avant tout comme une confrontation politique » ou « l'action politique [...] joue le rôle principal tout au long de la guerre », empruntée à ...David Galula.

Essai historiographique

La question de la guerre aux colonies a été travaillée de manière ancienne par plusieurs historiens qui se sont essentiellement concentrés sur deux questions : les troupes coloniales mises en place par les armées européennes (Marc Michel et Myron Echenberg sur les tirailleurs sénégalais par exemple : respectivement dans *Les Africains et la Grande Guerre : l'appel à l'Afrique (1914-1918)*, Paris, Karthala, 2003 et *Les tirailleurs sénégalais en Afrique occidentale française, 1857-1960*, Paris, Karthala, 2009.) et la question des institutions ou des acteurs militaires utilisés pour maintenir l'ordre aux colonies (Jacques Frémeaux sur les Bureaux Arabes, David Killingray et David Omissi sur *Guardians of Empire: the Armed Forces of the Colonial Powers, c. 1700-1964*, Manchester: Manchester University Press, 1999 -, ou encore Anthony Clayton et David Killingray *Khaki and Blue: Military and Police in British Colonial Africa*, Athens, OH.: University of Ohio Press, 1989). Quelques travaux plus synthétiques existent. Une des premières tentatives de comparaison est proposée par J.A.de Moor et H.L.Wesseling en 1989 (*Imperialism and war. Essays on colonial wars in Asia and Africa*). Plus récemment, et en français, Jacques Frémeaux (*De quoi l'empire fut fait*, Paris, CNRS éd., 2010) et Vincent Joly (*Guerres d'Afrique : 130 ans de guerres coloniales. L'expérience française*, Rennes, PUR, 2009) ont repris la question du rôle des armées dans la construction des empires. Heather Streets a proposé une mise au point de grande qualité sur les races martiales dans l'empire britannique (*Martial races: the military, race and masculinity in British imperial culture, 1857-1914*, Manchester, Manchester University Press, 2004). Sur les pratiques guerrières,

en revanche, ces ouvrages sont plus discrets alors qu'un véritable champ d'études s'est développé sur le maintien de l'ordre colonial, depuis le volume dirigé par David M. Anderson et David Killingray en 1991 (*Policing the Empire. Government, Authority and Control, 1830-1940*, Manchester, Manchester University Press, 1991) jusqu'aux travaux plus récents de Georgina Sinclair, Martin Thomas, Nicolas Courtin ou Joël Glasman pour n'en citer que quelques uns.

En revanche, quelques conflits ont fait l'objet d'études plus approfondies et centrées sur les violences. La longue conquête de l'Algérie a ainsi été éclairée par deux ouvrages de Benjamin Brower (*A Desert Named Peace. The Violence of France's Empire in the Algerian Sahara, 1844-1902*, New York, Columbia University Press, 2009) et de William Gallois (*A History of Violence in the Early Algerian Colony*, Palgrave Macmillan, 2013) tandis qu'on peut lire Raphaëlle Branche sur les violences de l'armée française pendant la guerre d'indépendance (*La Torture et l'armée pendant la guerre d'Algérie, 1954-1962*, Paris, Gallimard, 2001). Deux livres ont renouvelé la connaissance que l'on avait de la répression du mouvement des Mau Mau au Kenya : Caroline Elkins a particulièrement insisté, dans *Imperial Reckoning* (New York: Henry Holt and Company, 2005), sur la structuration des camps visant à rééduquer les Kenyans rebelles quand David Anderson a magistralement démonté le fonctionnement de la répression militaro-judiciaire qui s'est abattu sur la population insurgée (*Histories of the Hanged*, Londres, Weidenfeld & Nicholson, 2005). Leurs auteurs se sont opposés sur le crédit à accorder en particulier aux témoignages des victimes pour comprendre une dynamique répressive et quantifier la répression. Le travail de Daniel Branch sur le rôle essentiel des « loyalistes » suscités par les Britanniques dans le succès de la répression est parfaitement complémentaire de ces deux approches (*Defeating Mau Mau, Creating Kenya*, Cambridge, CUP, 2009). La répression des Hereros et des Nama, enfin, a suscité des études controversées puisque c'est l'analyse de cette violence qui sous-tend la proposition faite par Jürgen Zimmerer depuis le début des années 2000 d'un lien étroit entre colonialisme et nazisme dans le cas allemand. Cette analyse a été largement débattue et contestée. On peut en trouver une présentation dans Volker M. Langbehn (dir.), *German Colonialism*, NY, Columbia University Press, 2011.

Comme on peut le constater dans ce bref essai, certains territoires et certains empires sont moins couverts que d'autres. Alors que l'historiographie a plus de deux décennies pour les empires britanniques et français, la question des violences de guerre est plus neuve dans les empires hollandais et portugais et promet de futurs travaux permettant d'affiner la réflexion comparative sur les dimensions spécifiques des violences guerrières aux colonies.